

## Taxes perçues par la commune

Nature de la taxe	Description	Taxe perçue
Recette communale	Taxe de recouvrement de créances	EUR 10 (lors de l'établissement et de l'envoi de la deuxième lettre de rappel)
Taxes funéraires	Concession tombe double (durée 30 ans) Concession tombe simple (durée 30 ans) Taxe de colombaire Fosse pour personne adulte Fosse pour enfants < 12 ans Dépôt d'une urne Taxe d'usage de la morgue (par jour) Taxe d'autorisation pour l'érection/transformation d'un monument funéraire Dispersion des cendres au cimetière forestier Plaquette commémorative au cimetière forestier	EUR 800 EUR 480 EUR 480 EUR 190 EUR 65 EUR 65 EUR 30 EUR 30 EUR 65 EUR 150
Déchets, eau, canalisation	Poubelle 60 ltrs Poubelle 80 ltrs Poubelle 120 ltrs Poubelle 240 ltrs Container 660 ltrs Container 1.100 ltrs Poubelle verre usagé Poubelle vieux papier Déchets encombrants - appareils électriques (max. 3 appareils) Déchets encombrants - autres Carte Oeko-Center (à partir de la 4e carte) Serrure pour poubelle Poubelle brune 80 ltrs (déchets verts) Poubelle brune 240 ltrs (déchets verts) Taxe de base Sacs poubelle "Commune de Hesperange" Partie fixe - secteur des ménages Partie fixe - secteur industriel Partie fixe - secteur agricole Partie variable - secteur des ménages Partie variable - secteur industriel Partie variable - secteur agricole Partie fixe - secteur des ménages Partie fixe - secteur industriel Partie fixe - secteur agricole Partie variable - secteur des ménages Partie variable - secteur industriel Partie variable - secteur agricole Regards	EUR 126 EUR 168 EUR 252 EUR 504 EUR 804 EUR 1.344 EUR 30 EUR 30 EUR 50,00 EUR 50,00 EUR 8 EUR 30 EUR 30 EUR 90 EUR 66 EUR 2,25 EUR 6,00 par mm compteur + TVA EUR 21,00 par mm compteur + TVA EUR 18,00 par mm compteur + TVA EUR 2,10 par m3 + TVA EUR 0,80 par m3 + TVA EUR 1,05 par m3 + TVA EUR 21 par Ehm (Equivalent habitant moyen) EUR 78 par Ehm (Equivalent habitant moyen) EUR 66 par Ehm (EUR 0 par Ehm si fosse septique) EUR 1,70 par m3 EUR 0,64 par m3 EUR 0,84 par m3 (EUR 0 par m3 si fosse septique) EUR 1,05 par m3 (+ TVA)
Construction	Taxe de participation au financement des équipements collectifs <u>Nouvel immeuble</u> - Unité affectée à l'habitation - maison unifamiliale - Unité affectée à l'habitation - maison plurifamiliale - Unité affectée à l'habitation - maison plurifamiliale - Unité affectée à toute autre destination - Unité affectée à toute autre destination	EUR 6.000 EUR 6.000 pour la première unité EUR 5.000 pour toute unité supplémentaire EUR 3.000 jusqu'à 200 m2 de surface construite brute EUR 1.000 par tranche ou tranche entamée de 100 m2 de surface brute au-dessus de 200 m2

## Taxes perçues par la commune

Nature de la taxe	Description	Taxe perçue
	<p><u>Immeuble existant avant l'entrée en vigueur du nouveau règlement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Unité supplémentaire affectée à l'habitation</li> <li>- Unité affectée à toute autre destination</li> <li>- Unité affectée à toute autre destination</li> </ul> <p>Taxe compensatoire de stationnement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un logement indépendant dans un immeuble d'habitation existant</li> </ul> <p>Taxe relatif au traitement de dossiers (urbanisme)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Autorisation de bâtir - tarif d'instruction</li> <li>- Autorisation de bâtir - taxe de chancellerie</li> <li>- Projet d'aménagement particulier - tarif d'instruction</li> <li>- Projet d'aménagement particulier - taxe de chancellerie</li> <li>- Morcellement - tarif d'instruction</li> <li>- Morcellement - taxe de chancellerie</li> <li>- Certificat de contrôle - tarif d'instruction</li> <li>- Certificat de contrôle - taxe de chancellerie</li> </ul> <p>Autres</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compteur 3/4</li> <li>- Compteur 1/1</li> </ul>	<p>EUR 4.000</p> <p>EUR 2.000 jusqu'à 200 m2 de surface construite brute</p> <p>EUR 1.000 par tranche ou tranche entamée de 100 m2 de surface brute au-dessus de 200 m2</p> <p>EUR 10.000 par place de stationnement non réalisée</p> <p>EUR 25</p> <p>EUR 50</p> <p>EUR 250</p> <p>EUR 500</p> <p>EUR 25</p> <p>EUR 50</p> <p>EUR 50</p> <p>EUR 25</p> <p>EUR 75 - remplacement sur demande client ou suite à une destruction volontaire, négligence, gel ou incendie</p> <p>EUR 125 - remplacement sur demande client ou suite à une destruction volontaire, négligence, gel ou incendie</p>
Ecole de musique	<p>Droits d'inscription pour cours <u>individuels</u> ne bénéficiant PAS de la gratuité prévue la loi du 27 mai 2022</p> <p>Droits d'inscription pour cours <u>collectifs</u> ne bénéficiant PAS de la gratuité prévue la loi du 27 mai 2023</p> <p>Location d'un instrument mis à disposition par la commune</p>	<p>Résident: 50 EUR - Non résident: 100 EUR (par branche)</p> <p>Résident: 50 EUR - Non résident: 100 EUR (par branche)</p> <p>Résident et non résident: 50 EUR (par instrument et année)</p>
Frais de scolarité	Frais de scolarité	EUR 600 par année scolaire
Classes de ...	<p>Classe de neige</p> <p>Classe de mer</p> <p>Classe de nature</p>	<p>EUR 20 par jour</p> <p>EUR 15 par jour</p> <p>EUR 15 par jour</p>
Mobilité	<p>Flexibus (abrogé à partir du 1er mars 2020)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prix par course (sont dispensés les enfants &lt; 12 ans accompagnés par un adulte)</li> <li>- Carnet à 11 courses</li> </ul> <p>Night Card - pour les utilisateurs âgés de moins de 27 ans le 1er janvier de l'année de la validité de la carte</p> <p>Night Card - pour les utilisateurs ayant atteint l'âge de 27 ans le 1er janvier de l'année de la validité de la carte</p>	<p>1 EUR</p> <p>10 EUR</p> <p>EUR 40</p> <p>EUR 80</p>
Vente de bois de chauffage	<p>Bois coupé</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hêtre</li> <li>- Chêne</li> <li>- Autres feuillus</li> </ul> <p>Bois long</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hêtre</li> <li>- Chêne</li> <li>- Autres feuillus</li> </ul>	<p>Coupé à 1 mètre de longueur, fendu et empilé le long d'un chemin forestier</p> <p>EUR 55 (HTVA) / stère</p> <p>EUR 55 (HTVA) / stère</p> <p>EUR 45 (HTVA) / stère</p> <p>Non-Coupé et non-fendu</p> <p>EUR 47 (HTVA) / m3</p> <p>EUR 47 (HTVA) / m3</p> <p>EUR 39 (HTVA) / m3</p>
Divers	<p>Repas sur roues</p> <p>Repas sur roues - caution pour la mise à disposition d'une plaque d'induction</p> <p>Camion de nettoyage</p>	<p>EUR 15,00 (par repas) à partir du 1er novembre 2023</p> <p>EUR 100</p> <p>90 EUR</p>

## Taxes perçues par la commune

Nature de la taxe	Description	Taxe perçue
	Location "Spullweenchen" - Club et associations - Sociétés avec but lucratif - Transport (aller) - Transport (retour)	EUR 100 EUR 200 EUR 20 (gratuit pour clubs et associations de la commune) EUR 20 (gratuit pour clubs et associations de la commune)
	Location remorque "WC mobil" - Club et associations sans but lucratif ayant le siège dans la commune de Hesperange - Sociétés avec but lucratif ayant le siège dans la commune de Hesperange	EUR 100 + EUR 100 (si la remorque n'est pas nettoyée) EUR 200 + EUR 100 (si la remorque n'est pas nettoyée)
	Location remorque "Débit de boisson mobil" - Club et associations sans but lucratif ayant le siège dans la commune de Hesperange - Sociétés avec but lucratif ayant le siège dans la commune de Hesperange	EUR 150 + EUR 100 (si la remorque n'est pas nettoyée) EUR 250 + EUR 100 (si la remorque n'est pas nettoyée)
	Location d'une tente pour fêtes (associations locales) - 10 mètres x 10 mètres sans plancher - 10 mètres x 10 mètres avec plancher - 10 mètres x 15 mètres sans plancher - 10 mètres x 15 mètres avec plancher - 10 mètres x 20 mètres sans plancher - 10 mètres x 20 mètres avec plancher - 10 mètres x 25 mètres sans plancher - 10 mètres x 25 mètres avec plancher - 10 mètres x 30 mètres sans plancher - 10 mètres x 30 mètres avec plancher	EUR 150 EUR 250 EUR 200 EUR 350 EUR 250 EUR 450 EUR 300 EUR 550 EUR 350 EUR 650
	Utilisation des salles et infrastructures communales	voir sous "Médias/Formulaires" , Règlement taxes salles et infrastructures
	Cours de sport (30 heures de cours)	EUR 100 par participant et année scolaire
	Cours de sport (45 heures de cours)	EUR 150 par participant et année scolaire
	Cours de sport (8 séances)	EUR 30 par participant et année scolaire
	Cours de soir "Expression artistique"	EUR 150 par participant et année scolaire
	Cours de soir "Poterie"	EUR 150 par participant et année scolaire
	Cours de soir "Photographie"	EUR 150 par participant et année scolaire
	Cours de langues standards	EUR 150 par participant et année scolaire
	Cours <b>intensifs</b> de luxembourgeois	EUR 325 par participant et année scolaire
	Livre "25 Joer Geschichtsfreñn vun der Gemeng Hesper - Geschichte de Gemeinde Hesperingen Band 4"	EUR 55 (par livre)
	Permis de chasse	EUR 15 (par année)
	Taxe sur les chiens	EUR 35 (par chien)
	Taxe sur les jeux et amusements publics (Nuit blanche)	EUR 30
	Taxe d'amusement	EUR 15
	Tombola / loterie	5 % des recettes brutes
	Travaux de débardage - Travail à la tâche: bois de qualité grume - Travail à la tâche: bois de trituration et de chauffage - Travail en régie: débardeuse avec opérateur	EUR 12 par m3 HTVA EUR 13 par m3 HTVA EUR 65 par heure HTVA